

# Marsatac

## Réunion médiation

Mardi 26 mai 2026 - 18h00

Mairie des 6ème et 8ème Arrondissements

125 rue Commandant Rolland

13008 Marseille

# Marsatac

## Juin 2026

### **Public attendu**

30 000 festivaliers dont 50% de Marseillais  
Moyenne d'âge : 23,5 ans

### **Programmation artistique**

Théodora, Disiz, Meryl, Ino Casablanca,  
Niska, La Rvfleuze, Bamby, P.L.L, Théa, Huntrill...  
50% de femmes & groupe mixtes  
55% de projets émergents

### **Horaires**

Vendredi 12 juin : 17h > 01h  
Samedi 13 juin : 17h > 01h  
Dimanche 14 juin : 14h > 21h  
**-> Trois jours / trois scènes**

# Un dimanche à Marsat

## Grande fête populaire et familiale

## Temps fort de clôture du festival

## Vitrine des engagements solidaires d'Orane tout au long de l'année



# Marsatac

## Nos partenaires

### Partenaires institutionnels



### Sponsors Officiels



### Média



### On soutient



# Médiation

## Plan global

### En amont de l'événement

#### Communication

- **Signalétique dédiée** aux usagers du parc
- **Communication dédiée** aux riverains :
  - Boîtage & hall d'immeuble
  - Une adresse mail dédiée - hotline de médiation
  - > [riverain.marsatac@gmail.com](mailto:riverain.marsatac@gmail.com)
- Informations via la Mairie des 6/8<sup>ème</sup> arrondissements

#### Médiation

- **Réunion d'information** auprès des riverains pour leur présenter le dispositif annuel (26/05)
- **Renforcement des équipes** de médiation dès le 1er jour de montage
- **Dotation de gratuités** via la Mairie des 6/8<sup>ème</sup> arrondissements

# Médiation

## Plan global



### Accessibilité au parc durant le festival

Du 03 au 11/06 : 06h30 - 21h  
(horaires habituels)

12/06 : 06h30 - 15h

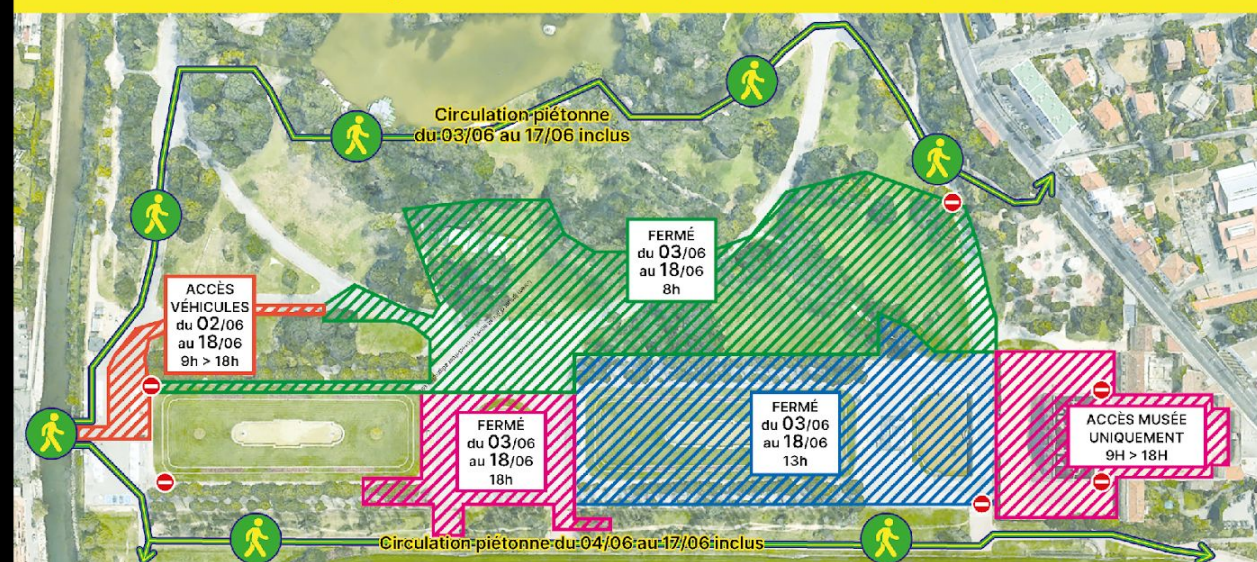
13/06 : 06h30 - 15h

14/06 : 06h30 - 12h

Du 15 au 18/06 : 06h30 - 21h

### À DESTINATION DES USAGERS DU PARC BORÉLY

**Modification des horaires et circulations  
au sein du parc du 03/06/2026 au 18/06/2026**



Après l'obtention de l'autorisation de la Mairie et des services concernés, la 28ème édition du festival **Marsatac se tiendra du vendredi 12 juin 2025 au dimanche 14 juin 2026 au sein du parc Borély**. Cet événement historique est un temps fort du calendrier culturel de notre territoire, attendu par l'ensemble de ses publics et soutenu par de nombreux partenaires.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée et vous prions de bien vouloir nous en excuser : nous mettons tout en œuvre pour que le festival et son installation puissent se dérouler dans les meilleures conditions, dans le plus grand respect des usagers et de l'activité de chacun.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions.

Merci de nous contacter sur l'adresse mail dédiée: [riverain.marsatac@gmail.com](mailto:riverain.marsatac@gmail.com)

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'équipe du Festival Marsatac

# Médiation

## Plan global

### Pendant l'événement

#### Transports

- **Transports individuels doux encouragés** : garage à vélo surveillé, régulation des trottinettes, vélos en libre service et métropolitains avec points de dépôts élargis et déplacés.
- **Transports collectifs renforcés** via AMPM et RTM : navettes spéciales vers Aix-en Provence et Aubagne
- **Navettes spéciales Marseille** avec horaires et rotations augmentées - de 22h à 2h le vendredi et samedi

70% du public en transport en commun et doux en 2025

# Médiation

## Plan global

### Pendant l'événement

#### Propreté

- **Engagement de l'AMPM** : collecte transférée à l'intérieur du périmètre de parc et mise à disposition bennes en nombre
- **Passage renforcé** des voitures balayeuses dans les allées Borély + **nettoyage quotidien** par l'équipe bénévoles Marsatac des abords du festival
- **Toilettes sèches** en nombre sur le site
- **Campagne de dépollution** post festival avec bénévoles Marsatac et renfort de l'association Clean My Calanques
- **État des lieux** - Parcs et Jardins

# Médiation

## Plan global

### Pendant l'événement

#### Médiation

- **Visite du festival proposée aux riverains**, notamment dédiée au dispositif sonore mis en place pour répondre aux demandes des riverains – **samedi 13 juin – 19h30**
- Présence d'une **équipe de médiateurs** tout au long de l'exploitation aux abords des Allées Borély pour orienter le festivalier rappeler les bons comportements
- **Dispositif d'accueil sur les allées Borély pour fluidifier l'entrée et la sortie des festivaliers dans le festival, soignant leur attente tout en minimisant la gêne au voisinage : distribution d'eau, consignes de préparation à l'entrée (billet, fouille...), zonage de de l'espace d'attente sous les arbres**

# Médiation

## Plan global

### Pendant l'événement

#### Sécurité & Prévention

- Mise en place d'une Centrale 3S pour une meilleure coordination de tous les intervenants
- Présence de la **police nationale**
- Mobilisation forte de la **police municipale** aux abords, à l'ouverture et la fermeture des portes
- **Collaboration** avec l'Hippodrome de Borély et le Lycée Daumier pour la gestion du périmètre extérieur de la manifestation
- Présence de la **Croix Rouge** dans l'enceinte
- **Stand Safer** dans l'enceinte du festival
- Avenir Santé, Plus Belle la Nuit, la sécurité routière, Recyclop

# Médiation

## Plan global

### Pendant l'événement

#### Accessibilité

- **Guide FALC** (Facile À Lire et à Comprendre) disponible
- **Tarifs préférentiels** et gratuité pour les accompagnants
- **Possibilité de réserver un trajet** porte à porte via Mobimétropole et de **réserver une place de parking** PSH en amont du festival
- **Mise en place d'un Point Info avec des bénévoles sensibilisés** : un lieu d'information et d'accueil équipé de nombreux aménagements facilitateurs comme une zone de confort et de repos avec assises, sanitaires adaptés, cabines de change, frigo (pour stocker tes médicaments par exemple) et eau, recharge des appareils électriques...
- **Profiter de l'événement** grâce à la plateforme PMR/PSH surélevée face aux deux scènes principales, aux gilets vibrants, au système d'amplification sonore MobileConnect
- **Buvettes et foodtrucks adaptés** en plus d'un accès coupe-file

# Médiation

## Plan global

### Après l'événement

- **Réunion d'information** auprès des riverains pour leur présenter le bilan, les réussites du dispositif annuel (décembre)

### Tout au long de la présence sur le Parc Borély

- **Échelonnage** des zones d'occupation pendant le chantier
- **Maintien de l'ouverture du parc** tous les jours au maximum
- Barriérage de sécurité

# Dispositif Sonore

## Acte 5

De nombreuses dispositions prises pour réduire l'impact sonore du festival

### AMÉLIORATIONS NOTABLES ET TRÈS LARGEMENT SALUÉES :

- **Une expérimentation acoustique nationale** avec le soutien de la Ville de Marseille, Agi-Son et Dushow
- **Groupe de travail élargi** : réunissant acousticiens, sonorisateurs, directeurs techniques, ingénieurs son de chacune des scènes, prestataires de son, constructeurs d'enceintes
- **EINS - Bureau d'études acoustique**
- **Nouveaux systèmes de diffusion** des scènes
- **Journée de test** ajoutée au planning de montage
- **Relevé de mesures acoustiques** en exploitation

# Dispositif Sonore

## **Acte 5**

**Tous les systèmes son sont désormais nativement directifs**

La collaboration étroite avec les deux leaders du marché - L-Acoustique & D&B - nous permet de déployer les derniers modèles du marché sortis d'usine sur nos deux scènes

**Les retours sur nos scènes sont désormais naturellement cardioides**

Cette évolution nous permet donc de travailler également la diffusion du son sur les côtés à cet endroit pour être encore plus performant sur la limitation des sons vers le voisinage

# Dispositif Sonore

## Acte 5

Nous réalisons toujours une **EINS Préventive**

Nos émergences se situent toujours **en dessous des seuils réglementaires**

**L'évaluation de nos émergences** toujours pilotée en dynamique - effectuée par les sondes posées par la Ville de Marseille

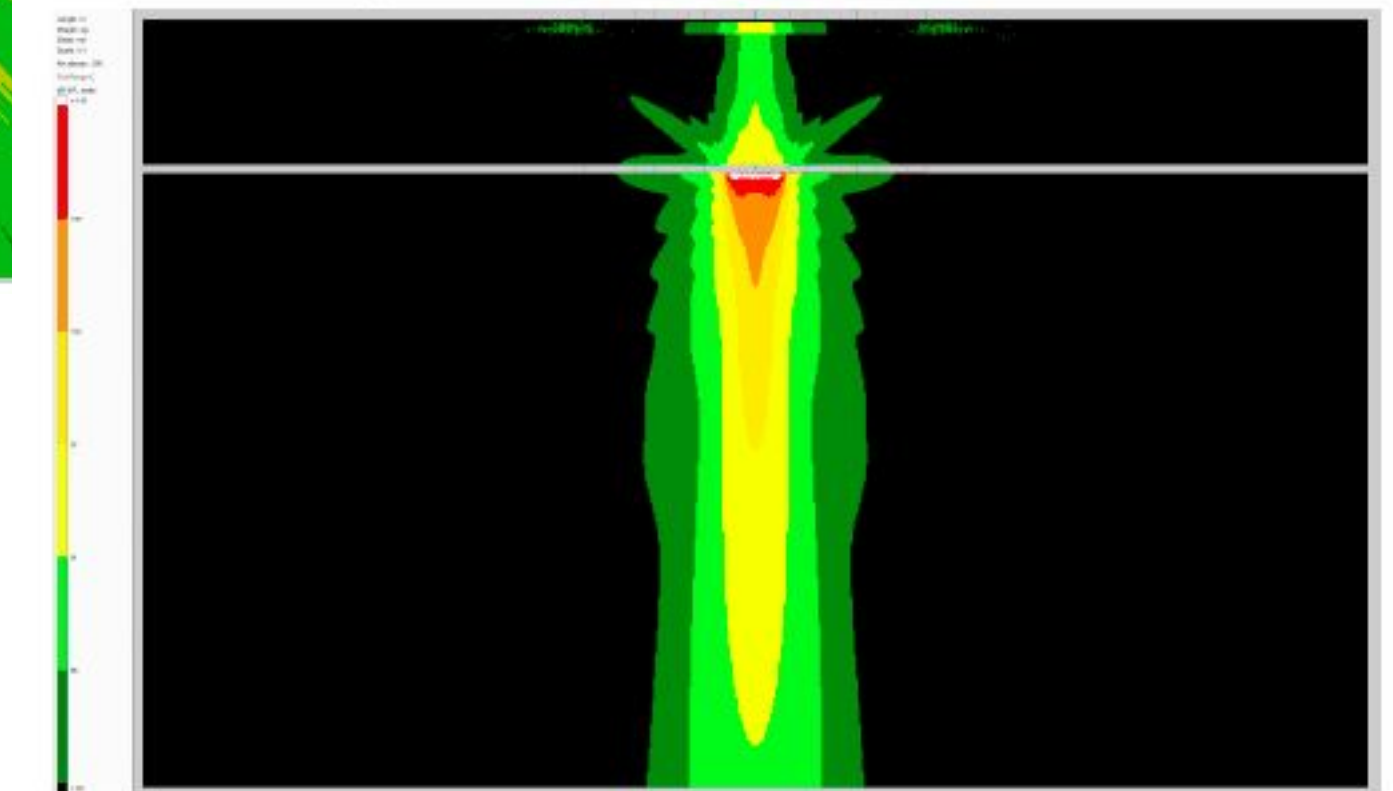
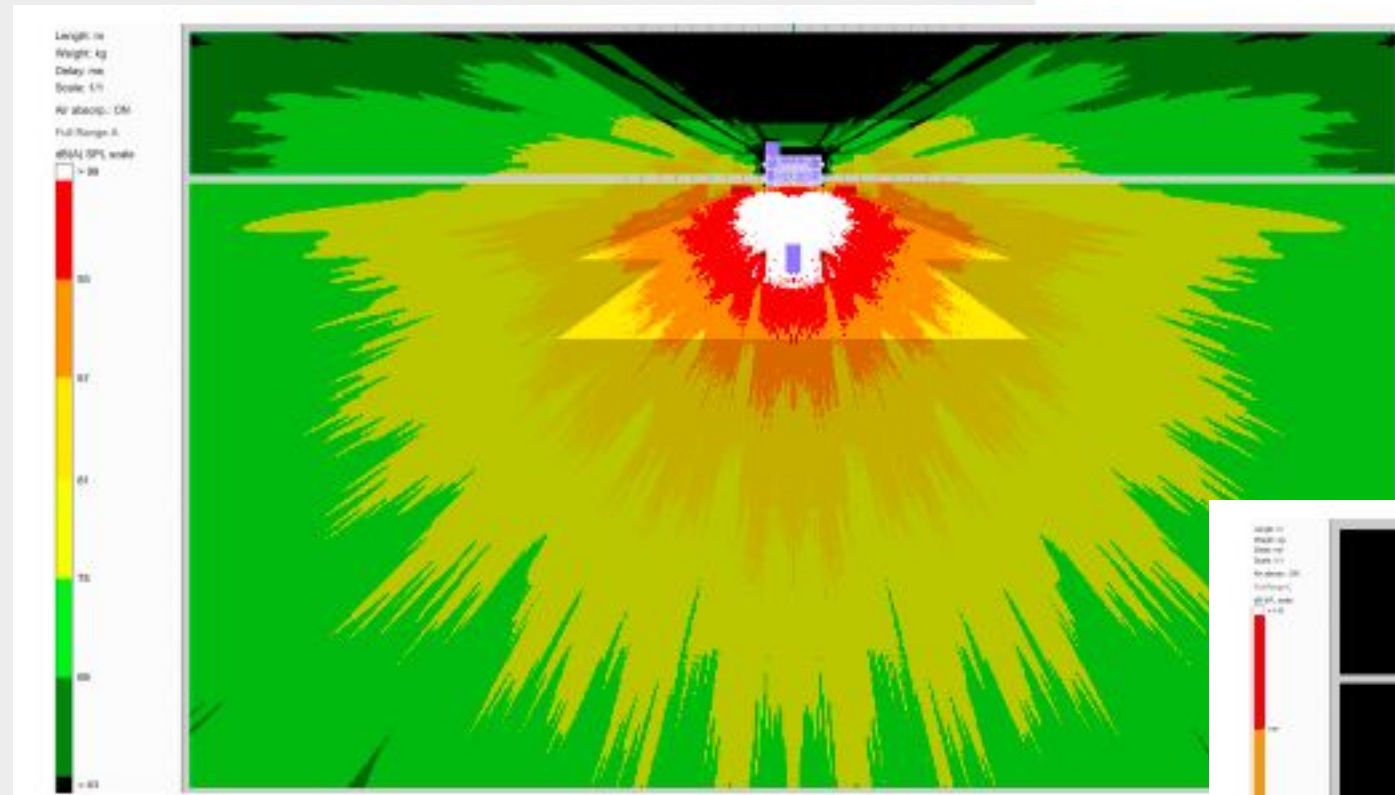
|       | Marsatac | Reglementation |
|-------|----------|----------------|
| dB(A) | 95       | 102            |
| dB(C) | 105      | 118            |



Niveaux sonores limites acceptés par dérogation

# Dispositif Sonore

## Le Château





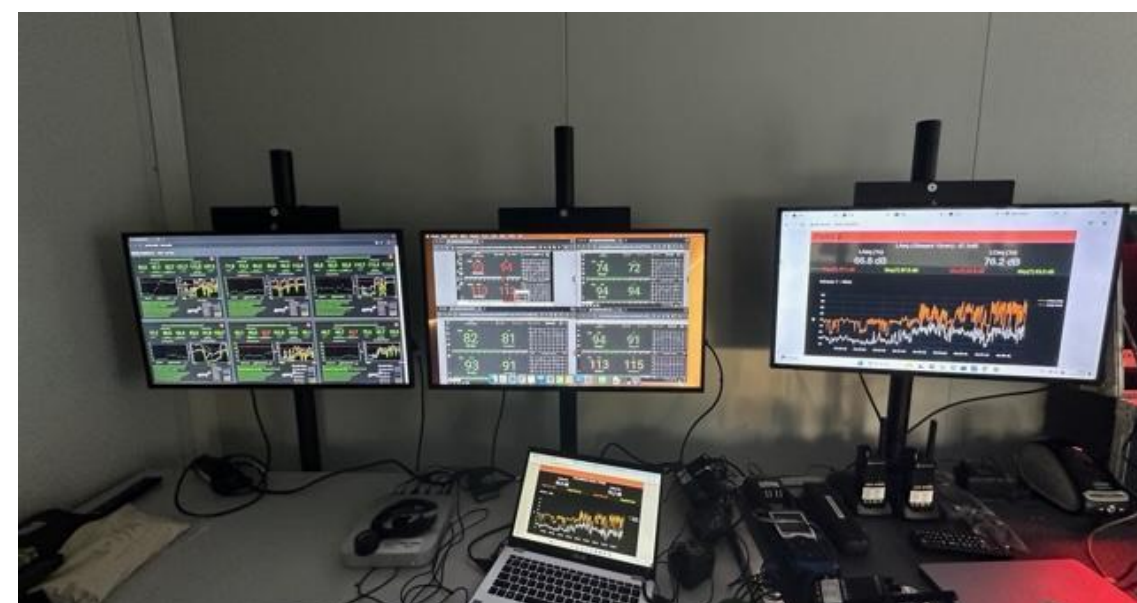
Afin de réduire l'impact sonore vis-à-vis de l'audience et respecter les niveaux sonores en limite de site, le festival se fixe l'objectif suivant pour les scènes "Château", "Prairie" et "La Frappe" :

**LAeq15 min < 99 dB(A)**  
**en tout point accessible au public**

**LCeq15 min < 115 dB(C)**  
**en tout point accessible au public**

«ekleco»  
DESIGN ET RÉGIE ACOUSTIQUE

NEVEJ



# Impact sonore

## Plan de prévention

**Les actions de prévention pendant le festival et au-delà à destination de nos publics :**

- Stand de prévention sur site - *Avenir Santé*
- Distribution gratuite de bouchons d'oreilles
- Zone de repos sonore
- Intervention dans les lycées - « *Trop Puissant* » *Région Sud*

**Les actions de prévention à destination de nos équipes en interne :**

- Document unique d'évaluation des risques professionnels
- Session de moulages de bouchons d'oreilles à destination des équipes

# Décret son

## **Actualité**

À l'initiative des ministères de la Santé, de la Transition écologique et de la Culture, une évolution du décret Son a été engagée afin de répondre aux constats partagés ces trois dernières années : l'impossibilité de son application en l'état pour les événements de plein air, ainsi que l'insécurité juridique dans laquelle se trouvent les organisateurs de festivals. Dans ce contexte, et à l'initiative d'AGI-SON, un groupe de travail interministériel a été constitué pour élaborer une solution alternative dédiée au plein air, ambitieuse et non régressive. Ce groupe réunit des expert·es proposé·es par AGI-SON, issu·es de son bureau, ainsi que des représentant·es d'organisateur·rices de festivals.

C'est dans ce cadre qu'en juin 2025, Marsatac a rejoint ce groupe de travail interministériel, chargé de formuler des propositions d'adaptation du cadre de l'émergence sonore applicable aux festivals de plein air. Cette mission s'inscrit dans la continuité de l'Expérimentation Acoustique à visée nationale menée depuis 2022 par Marsatac, en partenariat avec AGI-SON et la Ville de Marseille. Cette démarche pionnière confirme le rôle central de Marsatac en tant que laboratoire national sur les enjeux de cohabitation entre événements culturels et territoires. Fort de cette expérience, Marsatac a contribué, aux côtés d'autres expert·es, à une réflexion collective visant à identifier des pistes de travail permettant de construire des modalités de cohabitation plus harmonieuses entre festivals, riverain·es et pouvoirs publics.

Les conclusions feront ensuite l'objet d'un examen et de consultations auprès des instances compétentes — Conseil national du bruit, Haut Conseil de la santé publique, Conseil national d'évaluation des normes — en vue d'une présentation d'ici juin 2026, avant transmission au Conseil d'État. Dans ce cadre, l'expertise de Marsatac est de nouveau sollicitée pour accompagner cette phase décisive.

**Merci !**